

POURQUOI VOTER AUX ÉLECTIONS À LA CCPANT ?

La CCPANT, Commission consultative paritaire des agents non titulaires, est composée à parité de représentant-e-s de l'administration, nommé-e-s par le Président de l'université, et de représentant-e-s des personnels, désigné-e-s par les organisations syndicales en fonction des résultats des élections professionnelles.

Elle intervient pour toutes les questions concernant des agents non titulaires (contractuel-le-s en CDD ou CDI, vacataires). C'est dire son importance au moment où, dans les universités, le nombre de personnels sous contrat est plus grand que le nombre de personnels fonctionnaires.

POURQUOI VOTER POUR SUD ÉDUCATION ?

La précarité est devenue un mode « normal » de gestion des personnels dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche. SUD Education dénonce et combat cette politique de recrutement de personnels privés de statut. Même si la CCP n'est que consultative, les représentant-e-s de SUD éducation y

porteront nos orientations et y défendront les personnels. Cela nous permettra par exemple d'intervenir sur les conditions de travail des non-titulaires, de veiller à ne pas permettre l'arbitraire, de faire respecter leurs droits et parfois d'en gagner de nouveaux.

SUD EDUCATION, UN SYNDICAT DIFFÉRENT

Membre de l'Union Syndicale Solidaires, SUD Education est un syndicat inter-catégoriel qui dénonce la sectorisation des luttes et l'éparpillement des revendications. L'éclatement qui en résulte revient à faire le jeu des pouvoirs en place et favorise la privatisation rampante des services publics.

SUD Education regroupe tous les personnels de l'éducation, de la maternelle à l'université, sans condition de statut ni de grade, ce qui nous permet d'avoir une réflexion sur l'ensemble du système éducatif.

SUD Education revendique de faire entendre la voix des personnels, trop souvent couverte ou déformée par celle des autorités de tutelle. Nous refusons les pratiques de co-gestion qui transforment les syndicats en partenaires des directions.

Cela commence pour nous par un fonctionnement différent. SUD Education est un syndicat démocratique. Toutes nos décisions sont prises après discussion ouverte de tous les syndiqué-e-s. Il n'est pas question de céder à l'urgence des agendas managériaux.

DES REVENDICATIONS POUR LES AGENTS NON TITULAIRES

- Sud Education considère les personnels non titulaires comme des collègues à part entière. Ils ont prouvé par leur travail leurs compétences à leur poste, et devraient être titularisés sans condition.
- Contractuel-le-s : le recours au CDD est de plus en plus fréquent, pour des missions de tous ordres. Cela résulte à la fois du manque de moyens pérennes octroyés par le ministère mais aussi de choix de gestion ainsi que des systèmes de financements dits d'excellence. Nombre de personnels en CDD assurent des missions pérennes, pour autant leur statut ne l'est pas. Sud Education réclame dans l'immédiat, parce que ça dépend de l'université (et non de l'Etat comme la titularisation), la transformation des CDD en CDI pour les collègues qui le souhaitent.
- Vacataires : que ce soit dans les bibliothèques ou dans les salles de cours, les vacataires sont extrêmement nombreux et nombreuses. Sud Education réclame la mensualisation du paiement des heures de vacances et des contrats couvrant l'ensemble de l'année universitaire pour que ceux et celles qui sont étudiant-e-s puissent sereinement financer leurs études.
- Egalité de traitement : SUD Education revendique les mêmes droits de salaires et d'avancement entre les personnels précaires et titulaires. Il s'oppose à toute politique d'individualisation du salaire, et demande l'intégration des primes dans le salaire, de manière à réduire les écarts salariaux.
- Doctorant-e-s : SUD Education milite pour la gratuité des frais d'inscriptions à l'Université. En particulier nous estimons que les doctorant-e-s doivent être immédiatement exonéré-e-s et ne plus être uniquement considéré.e.s comme des étudiant-e-s mais comme produisant un savoir et donc remplissant une des missions de l'Université.

Voter pour SUD éducation, c'est affirmer avant tout que nous sommes pour l'égalité de traitement contractuels-fonctionnaires, pour la titularisation des précaires et que ce combat ne se gagnera que par nos luttes collectives, dans l'unité et sans compromission.